

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS DU VENDREDI 9 MARS 2018



**Présents : Éducation nationale** : M.M. BADAOUÏ, BOIS, DORMEGNY excusé, DOUEZ, GUÉRIN, LAMBALIEU, MAITRIAS, MARCHAND, MARGATÉ excusée, MELOT, PUENTEDURA excusée, SACHOT, SAHRAOUI excusée, VAN HOOLANDT, VIOLET, WOLFF.

**Éducation nationale, inspectrice** : Mme GRAZIUZO, excusée.

**D.D.E.N** : Mme GIRARD excusée

**Mairie de Sartrouville** : Mme MONEYRON

**Représentants de parents** : A.P.I. : M. M. ALFONSI, BIDOIS, COQUEL, MARTIN, SIDHOM, STRALE

**F.C.P.E.** : M.M. ABDOUCHE, DESCROIX, DUPAS, LOUREIRO, PİTOU.

Mmes VIOLET et DOUEZ sont secrétaires de séance.

### 1) **Nouvelle AVS**

L'école souhaite la bienvenue à notre nouvelle AVS Mme Delphine TRIGER qui a pris ses fonctions au retour des vacances de la Toussaint en remplacement de Mme Carole BRUMANT qui occupe un poste dans une autre école dorénavant.

### 2) **ACTIVITÉS SPORTIVES ET USEP**

**Escrime** : Les CE2B, CM1 et CM2 ont pratiqué l'escrime au mois de janvier et février, activité qui a été reconduite selon nos vœux et que nous espérons pérenniser au sein de notre école l'année prochaine. Ces classes participeront à un tournoi d'escrime en juin 2018.

Nous remercions Mme Delphine TRIGER AVS et aide administrative qui a aidé à la mise en place de la salle de restauration afin de pouvoir pratiquer cette activité.

**Jeux d'opposition** : Les CP et les CE1 ont participé à des ateliers de jeux d'opposition organisés par notre école les 4, 8 et 15 décembre. Tout s'est très bien passé et nous remercions les parents pour leur participation.

Les CE2 participeront à leur tour à des ateliers jeux d'opposition au mois de mars.

Les enseignants espèrent que les parents seront à nouveau présents pour y participer.

**Basket** : Les CM2 ont participé à un tournoi de basket le mardi 6 février qui s'est bien passé.

Nous remercions chaleureusement les parents accompagnateurs.

**Hand-ball** : Tournoi organisé par l'école le jeudi 23 janvier avec l'école Paul Langevin qui s'est également très bien passé.

Pour tous ces tournois, l'équipe enseignante souhaite rappeler que la participation des parents est indispensable : sans parents accompagnateurs, la sortie ne peut pas être maintenue pour des raisons réglementaires et de sécurité.

### **3) SORTIES DEPUIS LE 10 NOVEMBRE**

Les CPA et CPB ont visité le Musée du Prieuré le 1<sup>er</sup> février.

Le CPC, les CE1A, CE1B et CE2A sont allés voir au cinéma les « 3 Contes de la Mer », dans le cadre de CinéMômes. Nous remercions la Mairie qui finance ce projet.

Nous remercions également les parents pour leur disponibilité.

**4) PPMS du 12 décembre 2017** : (EXERCICE) Le PPMS du 12 décembre avait mal commencé avec une retransmission de l'IEN avec l'entête EXERCICE EXERCICE EXERCICE qui a fait croire que le PPMS était commencé dès 9h50. Heureusement, un coup de fil à l'IEN pour être sûr a empêché le déclenchement du PPMS sur l'école.

Nous avons reçu l'alerte – pour l'exercice - à 14h11 avec un bulletin météorologique classé rouge vents très violents. Une mise à l'abri simple de l'ensemble des établissements a été exigée.

L'alarme a été déclenchée dès 14h11 à l'aide de la corne de brume. Un long coup signifiait PPMS VENTS VIOLENTS et donc simple mise à l'abri.

La mise à l'abri a été effective pour toutes les classes par talkie walkies et téléphones fixes.

Le comptage a été extrêmement rapide, il a pris 23 minutes. Les parents ont bien été informés de l'exercice par mot dans les cahiers et affiche sur la porte d'entrée. La fin de l'exercice était à 15h26, soit 1h15 d'exercice.

Les difficultés particulières rencontrées, sont un Talkie Walkie défectueux à remplacer, et revoir les zones de comptage.

Nous devons revoir notre PPMS afin de créer deux nouvelles zones. Ce qui fera deux zones au premier étage et deux zones au deuxième étage et rendra le décompte des élèves plus facile (pour l'heure 8 classes à compter au deuxième étage et 5 au premier, ce qui prend du temps et augmente la marge d'erreur possible).

Nous aurons alors besoin de deux nouvelles malles.

Un faux commandant RENOIR nous a téléphoné pour connaître les effectifs et le nombre de classes, ce que dans l'urgence nous avons donné.

### **5) EXERCICE INCENDIE 19 DÉCEMBRE**

Un exercice d'évacuation avec coupure électrique a eu lieu le 19 décembre 2017 dans le groupe scolaire Jean Jaurès avec l'aide d'Isabelle COURTÉ, responsable Mairie.

L'évacuation et le rassemblement des élèves se sont bien déroulés :

Maternelle : 1'30" - 179 enfants et 14 adultes

Elémentaire : 1'39" – 303 enfants et 21 adultes

Quelques dysfonctionnements ont été constatés notamment au niveau du restaurant scolaire (carreau cassé, store déchiré, présence de jeux extérieurs stockés à l'intérieur...).

L'alarme n'a pas pu être déclenchée sans électricité ce qui a permis de constater que les batteries de l'alarme, non testée l'année dernière faute d'employé mairie, étaient à changer.

**Les parents demandent à ce qu'on refasse un exercice incendie sans électricité.**

## **6) PISCINE**

Le bilan est positif.

Nous avons bien eu les MNS supplémentaires pour les élèves que nous devons plus particulièrement surveiller (épilepsie).

En revanche, le dispositif ULIS n'a pas eu de créneau cette année et souhaiterait en avoir un l'année prochaine.

## **7) PHOTOGRAPHE**

L'équipe est plutôt satisfaite de la qualité des photos de groupe mais est insatisfaite de la qualité et du contenu des pochettes pour les photos individuelles.

Un conseil des maîtres avec de nouvelles propositions sera tenu au mois de mai afin de trouver les meilleures solutions.

## **8) COMMANDES PICHON**

L'ensemble de l'équipe est satisfaite du déroulement des commandes PICHON.

Reste à améliorer les livraisons qui s'étalent souvent beaucoup trop dans le temps et de façon très répétitive.

Ne peut-on pas envisager un regroupement par période plus global ?

## **9) LIVRETS**

Le Cycle 3 et la classe de CE2a ont rendu un livret numérique au premier semestre.

Les autres classes ont quant à elles, rendu un livret papier, car malgré la demande de l'IEN et de l'IA, aucun texte n'impose de faire un Livret Numérique.

En outre, le dispositif ULIS n'existe pas dans l'application et aucun livret numérique ne peut être fait pour ces élèves.

## **10) BIBLIOTHÈQUE**

Nous remercions toutes les familles qui continuent de nous donner des livres en bon état.

Notre fond de bibliothèque ne cesse de s'enrichir.

Nous remercions Mme DEQUEEKER qui vient de temps en temps donner un petit coup de main, Mme LE LAN et Mme TRIGER qui s'occupent également de la Bibliothèque.

Les parents peuvent continuer de nous donner des livres en bon état. Nous remercions encore la mairie pour leur donation de l'an dernier et espérons qu'elle la renouvelle l'année prochaine.

## **11) SERVICE APPARITEUR**

Depuis juin 2017, un service appariteur inter-écoles a été mis en place par la mairie.

Celui-ci permet des échanges de courrier entre les écoles, l'inspection et la mairie et donc de faire gagner du temps au Directeur qui est très satisfait de ce nouveau service et remercie son personnel !

## **12) CHANGEMENT À LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

M. THIROUARD, Directeur de l'Éducation à la Mairie est parti au mois de janvier pour de nouvelles fonctions.

La collaboration avec l'école a été bénéfique (écoute, et disponibilité) et nous lui souhaitons bonne chance. Il a été remplacé par Mme Véronique LAMY qui est déjà responsable de la petite enfance. Une personne doit être recrutée pour la seconder dans ses fonctions de directrice de l'éducation de façon à lui alléger la tâche.

## **13) POLICE MUNICIPALE**

Nous remercions Mmes SARFATI et SENSOLI pour leurs interventions dans les classes pour le Permis Piéton pour les CE2 et le Permis Internet (15 décembre) pour les CM2.

Les enseignants et les élèves sont très satisfaits de leurs interventions et les attendent avec impatience pour le Permis Vélo au mois de mai.

## **14) ACHATS COOPÉRATIVE**

- Pour améliorer les connexions internet et l'usage des tablettes, et avec l'accord mairie, l'école a investi en répéteurs wifi et en câbles pour tablettes afin de pouvoir les recharger dans toutes les classes. L'investissement a été de l'ordre de 370 €, voté en conseil de coopérative en novembre 2017.

- L'école a également acheté deux alarmes T-Wee qui ont permis de réaliser un PPMS anti intrusion de façon plus simple.

## **15) TEMPS MÉRIDIEEN**

Une réunion a eu lieu entre M. MELOT, Directeur de l'école, Mme ZALAGH, responsable du temps méridien, M. LESCOT, responsable du service restauration, Mme AZAM responsable du service accompagnement à la scolarité et Mme LEVY, Directrice de l'Éducation, le mardi 9 janvier 2018.

Il s'agissait de prendre le pouls du service restauration et de résoudre les problèmes évoqués par de nombreux enfants et parents. Il a été spécifié que l'usage du sifflet ou de tout autre instrument sonore était prohibé au sein des locaux du restaurant scolaire. De nombreux soucis ont été évoqués quant à la formation des animateurs et leur implication. Il s'avère que l'école Jean Jaurès et l'école Langevin sont les écoles qui ont parmi les plus gros effectifs à Sartrouville, ce qui suppose une organisation et un maintien de l'autorité sans failles. Une formation accrue et des fiches de cadrage à afficher vont être créées et seront proposées aux écoles afin que le temps méridien soit un lieu bien encadré et détendu.

Tous ces documents sont arrivés dans les directions d'école depuis le 2 mars et sont actuellement étudiés. Nous espérons qu'ils seront une aide importante auprès des responsables cantine.

En date de la rentrée du mois de mars, Mme Marylène FRANCISQUE, bien connue des élèves, car AVS à l'école depuis de nombreuses années, remplace Mme ZALAGH en tant que responsable de cantine qui a trouvé un autre emploi.

Il faut prévoir un endroit où afficher le règlement de la cantine.

## 16) - CONNEXION INTERNET

- Internet a été rétabli en date du lundi 13 novembre. Nous avons pu l'utiliser à peu près jusqu'au mois de janvier.
- Nous avons pu l'utiliser pendant notre formation tablettes du mercredi 29 novembre, mais pas pendant la seconde formation le mercredi 24 janvier. En effet, internet est devenu instable jusqu'à ne plus être effectif en février où il a été compliqué de travailler sans internet notamment pour le directeur qui a dû utiliser le partage de connexion plusieurs fois avec son téléphone et insister auprès de la mairie pour être dépanné le jeudi 15 février. C'est un responsable de chez Orange qui s'est déplacé. Il a détecté un modem instable et qui devra sans doute être remplacé dans quelques temps.
- Les classes de CM2b et de CPc de Mmes MAITRIAS et DOUEZ souhaitent pouvoir avoir internet dans leur classe respective. En effet, malgré les deux bornes wifi et les répéteurs installés par le Directeur, le milieu de l'école n'a pas internet. Il existe une arrivée internet dont le câble existe toujours dans la classe de Mme MAITRIAS, mais il n'y a pas internet au bout du câble RJ45. Est-ce que les services mairie informatique pourraient passer voir si quelque chose est possible ?  
Peut-être installer un courant porteur dans les deux classes qui n'ont pas internet ?

## 17) - TABLETTES :

Deux formations tablettes ont eu lieu. La deuxième a été compliquée par le fait qu'il n'y avait pas internet.

Il faudrait également que toutes les tablettes soient au même niveau des logiciels et des mises à jour. La tablette défectueuse sera-t-elle remplacée ?

L'école a investi en câbles pour recharger les tablettes dans les classes en plus de la malle informatique afin d'avoir une plus grande liberté d'utilisation.

Nous remercions la Mairie et M. THIROUARD pour l'achat fin novembre de deux applications pour l'ensemble de nos tablettes. Comic Life pour réaliser des bandes dessinées ou storyboard et iStopmotion pour réaliser de petits films d'animation.

## 18) - Travaux demandés au précédent Conseil d'École : RAPPEL

- Bouchage des trous du préau qui s'est beaucoup dégradé ce dernier trimestre en super priorité 1\*  
**ENVOYER UNE FICHE PAR JOUR JUSQU'A CE QUE CE SOIT FAIT !**

### Trous bouchés en date du 15 mars.

- Réfection de la «salle atelier» n°205 et réfection des couloirs et des cages d'escalier en priorité 2.  
(voir budget 2019)
- Installation de paniers de mini-basket dans la cour n°2. : proposé fin octobre (voir budget 2019)
- Clôture de la surface engazonnée suite au projet d'utilisation déposé en mairie par les anciens directeurs/directrices des écoles Jean Jaurès : projet toujours à l'étude. (demande refusée)
- Stores occultants ou volets roulants pour les classes, afin de pouvoir vidéo-projecter sans excès de luminosité : reproposé au budget 2018 (voir budget 2019)
- Sonnerie automatique : **à l'étude pour le chiffrage**
- Cloison fissurée porte salle de la psychologue scolaire : fait en décembre 2017
- **Urgent** : affaissement de la chaussée à l'entrée du portail donnant sur l'avenue de Tobrouk, ce qui donne une petite cuvette dans laquelle s'accumule l'eau et où peut se développer de la glace en cas de grand froid comme la première semaine de février. Dangereux pour les personnes. Le même phénomène se produit à l'école maternelle.

### Nouveaux :

- Dans le cadre du Permis Piéton : Aménagement d'un espace pour stocker les vélos d'une classe.

### Petits travaux de réparation :

Nous constatons que les demandes via le logiciel Neeria sont rapidement prises en compte et les travaux sont effectués dans la semaine de demande en général (à part les trous du préau et de l'entrée du portail), ce qui est très positif.

## **19) Aides de la Mairie pour les classes de découverte**

L'école Jean Jaurès a déposé 1 projet de classe de découverte en octobre 2017 auprès de la mairie. Deux classes de CM1 partiront du 9 au 13 avril au Gué de Frise en Bourgogne pour des classes médiévales.

Nous avons appris avec plaisir que ces classes avaient un financement par la mairie de 5000 €. Nous profitons de ce Conseil d'École pour remercier M. le MAIRE & Mme GRANIÉ pour l'aide financière importante accordée aux classes de découverte.

## **20) Suivi des demandes du Conseil des enfants du premier trimestre :**

*Les enfants réunis en conseil d'élèves ont fait les demandes à faire à la mairie lors du premier conseil d'école en novembre :*

- reboucher les trous de préau
- rehausser les grillages : proposé au budget 2019
- des paniers de basket dans la cours numéro 2 : proposé au budget 2019
- des miroirs dans les toilettes
- réparer les verrous dans les toilettes des filles : fait
- une sonnerie électronique : demande de chiffrage
- des lunettes dans les toilettes des garçons
- du papier dans les toilettes individuelles,
- harmonisation des règles de vie entre le temps scolaire et périscolaire : il y aura des règles pour la cantine et des règles pour l'école. Un affichage des deux règlements peu différents devrait être réalisé rapidement
- jeux sportifs sur le temps méridien : ?
- des portes manteaux dans la cours numéro 2

## **21) TRI SÉLECTIF**

Le mardi 13 février, nos délégués se sont transformés en ambassadeurs du tri sélectif et ont pu assister avec deux adultes ambassadeurs, M. MELOT et Mme MAITRIAS à une formation sur le tri sélectif proposé par la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine avec l'aide de M. Driss MERAD, animateur de prévention et de collecte.

À terme, l'école sera équipée d'un bac jaune dans lequel les classes pourront déverser à un moment donné les déchets triés, en l'occurrence les emballages et les papiers.

Nous attendons pour l'heure ce bac jaune et deux maîtres de l'école assisteront mardi 13 mars à un autre temps de formation à l'école Léo Lagrange.

## 22) CARNAVAL DU 16 FÉVRIER

Il a été l'occasion pour les enfants et les enseignants de participer à un moment festif qui s'est très bien passé. Déguisements des professeurs et des élèves, photos souvenirs, défilés et goûters du matin ont beaucoup plu. Bientôt, mise en ligne de quelques photos souvenirs sur le site de l'école.

## 23) PROCHAINS CP

Les inscriptions vont bon train. Nous devrions inscrire environ 64 CP en comptant les dérogations vers notre école.

L'école Jules Ferry est très chargée en effectifs et il n'est pas impossible que l'école Jean Jaurès récupère d'autres inscriptions en CP ou d'autres classes.

## 24) PRÉPARATION DES FÊTES D'ÉCOLE

Une réunion d'informations se tiendra le vendredi 23 mars pour organiser la fête de l'école du vendredi 22 juin.

Le Conseil des Maîtres envisage une exposition mais doit se réunir spécifiquement pour bien l'organiser. Cette exposition aurait lieu le samedi 2 juin 2018 au matin.

L'école souhaite que la police municipale passe pendant la fête.

## 25) QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES (dont la réponse n'est pas ci-dessus)

### API :

*« Des parents se plaignent d'une certaine « dérive » dans le vocabulaire et le comportement que peuvent avoir certains enfants (voire leur propre enfant). Est-ce que les enseignants font le même constat ?*

L'équipe enseignante n'a pas remarqué de « dérive ». Il n'y a pas plus de vocabulaire grossier ou de mauvais comportement que d'habitude...

### FCPE :

*« L'épisode de neige et de verglas a mis tout le monde à rude épreuve... pouvons-nous faire un bilan de ce qui a pu être fait ou devrait être fait en terme de communication aux parents, aménagement des abords de l'école... »*

L'épisode neigeux a commencé le mardi 6 février, alors que l'école avait des CM2 en tournoi de Basket, il a neigé de grosses quantités de neige dans l'après-midi, et aucune consigne académique n'a été donnée... Résultats : des parents qui ont eu du mal à venir chercher leurs enfants, des collègues qui ont dû laisser leur voiture ou qui ont mis beaucoup de temps à rentrer.

Mercredi 7 février (jour sans école), en fin d'après-midi, nous recevons le message suivant relayé plusieurs fois ensuite : **« Les services de l'éducation nationale recommandent aux parents de ne pas conduire leurs enfants dans les établissements scolaires. L'accueil des élèves y sera toutefois assuré. »**

La question est : par qui ? Le directeur, les services de la mairie ? La mairie nous informe rapidement que les agents de restauration devraient être là, mais qu'elle n'est pas en situation d'apporter une solution d'accueil pour les élèves.

Le jeudi 8 février, le Directeur vient à pied à l'école, apprend qu'il lui manque 3 enseignants et arrive à l'école en voyant une cours complètement enneigée avec des plaques de verglas et les abords de l'école enneigés et verglacés également. Il prend les deux seaux de sel dont il dispose dans une pièce et répand le sel sur les plaques de verglas et les signale avec des plots.

À l'entrée des élèves, nous avertissons les parents qu'ils peuvent garder leurs enfants, surtout ceux des classes dont les enseignants sont absents.

Sans internet à l'école, nous avons pu communiquer nos effectifs à l'Inspection, soit 260 élèves sur 315 et 10 enseignants présents.

Le vendredi 9 février était pire, car la cours était gelée pour 1/3 et nous n'avions rien pour la faire dégeler.

Serait-il envisageable, comme autrefois, d'avoir un petit stock de sel dans l'école en plus de deux seaux ?

Les plaques de verglas ont été balisées par l'équipe enseignante de service.

Il y a eu un vent de panique l'après-midi quand il s'est remis à neiger, les parents téléphonant sans cesse pour venir récupérer leurs enfants, le collège d'à côté fermant ainsi que le Lycée... Puis finalement il a plu vers 15h30-16h et tout a fondu...

Les questions sont : Qui est responsable de la décision de fermer l'école ? Si ce n'est l'Inspection ou M. Le Maire ? Heureusement aucun incident à part une glissade sans gravité d'un parent à l'entrée de l'école a eu lieu (à notre connaissance), mais qu'en serait-il s'il y avait eu des accidents dus au verglas ? Et si aucun maître n'avait pu venir ? Dans d'autres écoles, les directeurs qui se sont sentis responsables, à juste cause, sont allés dans leur école et l'un s'est blessé en tombant, l'autre a abîmé sa voiture etc...

### **Mise en place d'un système alerte spéciale école par sms.**

Travaux de cours : Les trous n'ont pas été bouchés. Les parents d'élèves ont demandé, qu'au vu des risques d'accidents qu'engendrent la non réparation de ces trous, soit mis en œuvre un plan d'action sur l'ensemble de la surface et ainsi de revoir les réparations aux futures vacances de Pâques. La représentante de la mairie s'est engagée à contacter les services concernés dès le soir même pour enclencher ce plan d'action.

(le préau a été sécurisé en date du 13 mars et les trous bouchés en date du 15 mars)

Peintures dans les étages et réfection des sanitaires

-> voir plus haut

*Dans les toilettes garçons serait-il envisageable de préserver l'intimité des enfants par des petits murets/ séparateurs ?*

-> Question en suspend et posée à la mairie.

Besoins concernant la psychologue scolaire :

*Compte tenu de la nouvelle procédure administrative, quel est le nombre de dossiers qui a pu être pris en charge ou en attente.*

Comme tout le monde le sait, le poste de psychologue scolaire, qui existe bien, n'a pas été pourvu. De ce fait, nous avons une psychologue scolaire qui nous est rattachée : Mme AGOSTINO mais qui est en poste sur d'autres écoles.

Elle n'a pas le temps de venir nous voir souvent ni de tester nos élèves. Nous l'avons vu deux fois depuis le début de l'année. Trois demandes ont été déposées en novembre et décembre, auxquels nous avons eu des réponses en février.

L'école dispose d'un dispositif ULIS d'où la nécessité d'une psychologue scolaire pour le suivi de ces élèves.

L'équipe, habituée à pouvoir parler à une psychologue et avoir son avis sur les élèves qui posent problème, se sent démunie aujourd'hui.

Nous devons gérer au cas par cas, enseignant et directeur sans avoir de temps supplémentaire, et faire en sorte que les dossiers avancent tout de même. Nous faisons au mieux.

L'équipe enseignante souhaite que les parents d'élèves interviennent auprès de l'inspection, peut-être en écrivant un courrier à l'académie.

La FCPE entend mettre en œuvre toutes les actions à sa disposition pour remonter les besoins de l'équipe pédagogique afin de favoriser un processus de recrutement efficient, d'autant que les moyens de faire fonctionner la classe ULIS n'ont cessé de s'amoinrir depuis l'ouverture de cette classe dans l'école ce qui rend particulièrement difficile le "service scolaire" rendu aux enfants de cette classe comme pour les autres classes lorsque les enfants connaissent des difficultés scolaires et ont besoin d'un soutien.

*Compte-rendu, relu par les enseignants,*

**MME MONEYRON**

*Représentant la Mairie,*

*MME DUPAS (FCPE) et MME ALFONSI (API) et les parents des fédérations*

**Vendredi 23 mars 2018,**

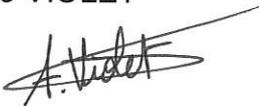
Le Directeur de l'École Jean Jaurès

M. MELOT



Les secrétaires de séance

Mme VIOLET



Mme DOUEZ

